

GLENCORE – FONDERIE HORNE

COMPTE RENDU – RENCONTRE RÉGULIÈRE

INFORMATIONS SUR LA RENCONTRE			
DATE	3 février 2021		
HEURE	19 h – 21 h 50		
ENDROIT	Vidéoconférence — Zoom		
PARTICIPANTS	Voir Annexe I		
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Présenter les résultats du sondage-bilan et les éléments découlant des échanges avec les membres du Comité. <input type="checkbox"/> Discuter de la stratégie de mobilisation citoyenne. 		
SUJETS DISCUTÉS	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue et bonnes pratiques pour les rencontres virtuelles. </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <ol style="list-style-type: none"> 2. Présentation des résultats du sondage + bilan. 3. Varia. </td> </tr> </table>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue et bonnes pratiques pour les rencontres virtuelles. 	<ol style="list-style-type: none"> 2. Présentation des résultats du sondage + bilan. 3. Varia.
<ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue et bonnes pratiques pour les rencontres virtuelles. 	<ol style="list-style-type: none"> 2. Présentation des résultats du sondage + bilan. 3. Varia. 		

NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) a été mandaté par la Fonderie Horne (ci-après Fonderie) pour assurer l'animation et la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du présent document.

Le compte rendu est validé par les membres du comité avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus lors de la rencontre. Le présent compte rendu se veut non-nominatif pour les membres afin de préserver leur liberté de parole. Les interventions ont été consignées dans la section durant laquelle elles ont été adressées.

DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

1. MOT DE BIENVENUE ET BONNES PRATIQUES POUR LES RENCONTRES VIRTUELLES

M. Alex Craft de Transfert Environnement et Société agira comme facilitateur de la rencontre. Il souhaite la bienvenue aux participants et participantes (voir l'[Annexe I](#)) et les remercie pour leur présence à la rencontre, dans sa forme virtuelle. Il présente les membres de l'équipe de Transfert et fait une mise au point quant au changement d'équipe. M. Craft propose de faire un tour de table afin que toutes et tous puissent se présenter.

M. Craft souhaite la bienvenue aux nouvelles personnes joignant le Comité, soit :

- M. Robin Giasson qui remplace Mme Marilyn Aubin en tant que représentant du Centre de la petite enfance La Ribambelle;
- Mme Sophie Laliberté qui remplace Mme Clémentine Cornille en tant que représentante du CREAT.

M. Craft fait un court rappel des fonctionnalités de Zoom.

2. APPROBATIONS

Ordre du jour

M. Craft présente l'ordre du jour et explique qu'il s'agit d'une rencontre extraordinaire portant sur les résultats du sondage mené auprès des membres du Comité et les commentaires recueillis lors de divers échanges.

Il précise que l'approbation du compte rendu de la dernière rencontre (septembre 2020) et les suivis techniques seront à l'ordre du jour de la prochaine rencontre régulière du Comité.

M. Craft explique que la présentation de la présente rencontre est composée de cinq blocs et que des périodes d'échanges sont prévues entre ceux-ci.

Il demande aux membres si des sujets doivent être ajoutés à l'ordre du jour. Aucun sujet n'est proposé.

M. Craft propose de discuter du bilan annuel du Comité en fin de rencontre et explique que le point Varia demeure ouvert.

3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU SONDRAGE

Mme Alexandra Boileau de Transfert Environnement et Société commence la présentation principale par une mise en contexte entourant la réalisation du sondage. Elle rappelle que le quorum n'a pas été atteint lors de la dernière rencontre prévue en décembre 2020, et que pour cette raison, la rencontre a été annulée. Elle ajoute que plusieurs discussions avec des membres avaient eu lieu en amont de cette rencontre et que certains membres avaient fait part de leurs préoccupations quant à la participation citoyenne.

De ce fait, elle explique que la Fonderie et Transfert ont décidé de bonifier le sondage de fin d'année pour y recueillir les préoccupations des membres et proposer des pistes de solution. Elle explique que la présentation inclut les résultats du sondage et les commentaires recueillis lors de divers échanges avec les membres. Elle ajoute que les représentants de la Fonderie ont également entrepris une réflexion sur la participation citoyenne.

Mme Boileau présente les objectifs et les intrants de la présentation. Elle ajoute que la présentation fait état des principaux enjeux soulevés par les membres et que la présente rencontre est l'occasion de compléter le portrait de la situation, et d'entendre les membres qui n'ont pas eu la chance de s'exprimer. Elle exprime le souhait de trouver des pistes de solution aux enjeux soulevés. La présentation est disponible à [l'Annexe 2](#).

M. Craft reprend la parole et demande aux membres leurs commentaires sur les éléments présentés dans le premier bloc.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 1	
J'aimerais revenir sur l'absence de compréhension commune du mandat. Est-ce que les autres membres pourraient apporter des précisions sur ce point?	M. Craft demande aux membres s'ils ont des détails.
Q & I 2	
J'ai l'impression que des membres s'attendaient à ce que le Comité soit décisionnel. Selon moi, certains membres croyaient pouvoir influencer directement les actions de la Fonderie. Je pense que certains membres sont déçus qu'on ne sollicite pas leur avis.	
Q & I 3	
Je suis d'accord que la mission doit être clarifiée, notamment en ce qui a trait à la volonté de créer un lieu d'échanges. Est-ce que l'intention est d'encourager les échanges bidirectionnels ou de transmettre de l'information? Je me questionne également sur les moyens qui peuvent être mis en place pour encourager la participation des membres-citoyens. Je pense qu'il est important de clarifier la mission et le niveau d'implication et d'échanges souhaité.	M. Craft présente le mandat du Comité qui a été adopté par les membres. Il précise que le mandat du Comité n'est pas décisionnel. Il ajoute que le format choisi pour ce Comité permet aux communautés d'avoir un accès privilégié à l'organisation (c.-à-d. La Fonderie) et d'exercer une influence sur les activités de cette dernière. Il rappelle que généralement, plus le niveau de confiance entre les communautés et l'organisation augmente, plus le niveau de participation augmente également.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 4	
<p>Je crois que le Comité n'a pas un pouvoir décisionnel ou « aviseur ».</p>	<p>M. Craft demande au membre s'il a parfois eu l'impression de ne pas pouvoir émettre d'avis. Il explique que c'est le rôle des membres d'émettre des avis et que la Fonderie peut les considérer ou non. Chaque membre peut émettre des recommandations à la Fonderie, sans nécessairement avoir le consensus des autres sur la recommandation. Chaque individu peut également se prononcer sur la Fonderie, à l'extérieur du Comité, mais en son nom, et non au nom du Comité.</p>
<p>Oui, cela s'est parfois produit. Il avait l'impression que le Comité pouvait émettre un avis « de Comité ».</p>	
Q & I 5	
<p>Je crois qu'il y a un problème de confiance entre la Fonderie, certains membres du Comité et la Direction de la santé publique.</p> <p>Selon moi, la Fonderie a de la difficulté à reconnaître les problèmes. J'ai été témoin de plusieurs discussions animées entre la Fonderie et la Direction de la santé publique.</p> <p>J'ai moi-même été insulté lors de rencontres et je crois que ce genre de situation mine la confiance entre les différentes parties qui composent le Comité.</p>	<p>M. Craft dit avoir été informé d'altercations passées et malheureuses. Il ne souhaite pas se faire juge de ces événements.</p> <p>Il ajoute que pour qu'un comité soit fonctionnel, il faut des échanges cordiaux et respectueux. Il avise les membres qu'il sera très rigoureux sur ce point.</p> <p>Il ajoute qu'il est fondamental que l'on présume de la bonne foi des gens participant au Comité et que cela constitue une marque de respect essentielle pour le bon fonctionnement du Comité.</p>
Q & I 6	
<p>Je propose de mieux définir les décisions relatives au fonctionnement du Comité (ex. les sujets de l'ordre du jour).</p> <p>Je me questionne si ces décisions doivent être prises par consensus ou par vote.</p> <p>Je crois que des attentes par rapport à l'animation devraient être ajoutées aux statuts du Comité comme c'est le cas pour les membres et la Fonderie.</p> <p>Je suis d'accord avec l'intervention précédente et je crois qu'il y a un problème de confiance au sein du Comité.</p> <p>Je crois que certains points devraient être discutés systématiquement lors des rencontres pour permettre aux personnes absentes de bien suivre l'évolution des dossiers.</p>	<p>M. Craft explique que le choix des sujets pour les ordres du jour dépend de la disponibilité de l'information.</p> <p>Il explique qu'il y a beaucoup de travail effectué en amont pour vulgariser l'information technique.</p> <p>Il mentionne que le sujet des prochaines rencontres continuera d'être proposé en fin de rencontre pour discussion avec les membres.</p> <p>Il explique qu'il existe dans d'autres comités des sujets récurrents prévus dans un calendrier annuel.</p> <p>Il est par ailleurs favorable à l'intégration d'attentes relatives à l'animation dans les statuts de fonctionnement.</p>

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 7	
Je pense que les citoyens pourraient proposer des sujets à l'ordre du jour, par exemple par courriel.	M. Craft rappelle que cela est possible, dans la mesure où les délais permettent à la Fonderie de préparer le matériel nécessaire.
Je souhaite revenir sur le point de la confiance. Je crois moi aussi qu'il s'agit d'un problème de fond. Je prends pour exemple les propos d'un employé de Transfert sur le fonctionnement des comités de liaison. Ces propos m'ont paru très directifs. Il y a aussi eu un échange avec le représentant de la Fonderie comme quoi qu'il s'agirait d'un comité de la Fonderie et qu'en ce sens, la Fonderie décide des interventions. Je me questionne si les membres du Comité représentant la Santé publique et le ministère de l'Environnement subissent des influences de la Fonderie. J'ai l'impression que ces membres sont muets alors qu'ils devraient partager des informations avec les autres membres du Comité.	<p>M. Craft rappelle que le mandat de Transfert est de bâtir des ponts entre les entreprises et les communautés et d'être le gardien des statuts du Comité.</p> <p>Il convient que le Comité de liaison a été mis en place par la Fonderie. Il rappelle qu'il ne s'agit pas d'un comité de mobilisation.</p> <p>Il revient sur l'importance du respect et de la cordialité dans les échanges.</p> <p>Il ajoute que si les membres ont des préoccupations quant à un hypothétique trafic d'influence, ces derniers doivent en parler aux instances qui peuvent agir sur cette situation.</p>

M. Craft revient sur la donnée du sondage qui indique que deux personnes ne pensent pas pouvoir s'exprimer librement lors des rencontres du Comité. Il trouve cette situation préoccupante et espère qu'il sera en mesure d'instaurer un climat de confiance dans le Comité. Il invite les membres à se prononcer, s'ils le désirent.

M. Roy-Rouleau rappelle que les sujets traités lors des rencontres du Comité doivent être des sujets pour lesquels la Fonderie peut répondre. Il rappelle qu'il existe d'autres comités pour des enjeux de santé publique. M. Craft convient qu'il existe plusieurs instances dans lesquelles la Fonderie est impliquée et que ce comité n'a pas pour mandat de refaire ce qui se fait ailleurs. Cela étant dit, il peut être pertinent de présenter des faits saillants partagés dans d'autres comités, à la demande des membres du Comité.

M. Craft questionne les membres du Comité sur le commentaire exprimé dans le sondage mentionnant que des individus n'ont pas l'impression de traiter des enjeux de fonds liés aux activités de la Fonderie.

Il revient sur le sujet de la confiance et demande aux membres s'il y a d'autres sujets à aborder.

Aucun commentaire des membres du Comité.

Rôle de Transfert Environnement et Société

Mme Boileau poursuit la présentation des résultats du sondage et annonce que les sujets abordés dans le deuxième bloc — portant sur la participation et le membership citoyen — seront traités en fin de rencontre.

Elle présente les éléments du troisième bloc du sondage concernant le rôle de Transfert Environnement et Société. Elle présente les résultats des questions 10 à 12 (voir [l'Annexe 2](#)).

Elle conclut que les perceptions envers Transfert sont assez variables; les uns croient que le rôle de Transfert convient, d'autres croient qu'il y a un manque de neutralité.

Avant de lancer la période d'échanges, M. Craft souhaite revenir sur les commentaires exprimés dans ce bloc. Il se dit extrêmement désolé que certains membres du Comité aient l'impression qu'un membre de l'équipe de Transfert a tenté de les dissuader d'émettre une opinion. Il demande aux membres du Comité de se manifester immédiatement si cette situation survient de nouveau.

Il revient sur la proposition d'un membre d'ajouter une section sur le rôle de l'animateur dans les statuts du Comité. Il convient qu'il s'agit d'une excellente idée et qu'une proposition sera faite aux membres prochainement, s'ils le souhaitent.

M. Craft revient sur le rôle de facilitation. Il explique qu'il est possible que la personne responsable de la facilitation émette des avis et propose des pistes de consensus. Cependant, elle n'a pas de pouvoir décisionnel et a pour rôle premier de « garder » les statuts du Comité.

M. Craft explique qu'il a un style d'animation assez impliqué. Il n'hésitera pas à poser plusieurs questions aux membres ou aux personnes-ressources pour s'assurer de la bonne compréhension de tous sur les sujets traités.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 8	
<p>Je me demande si Transfert a fait des démarches pour obtenir l'opinion des personnes qui mentionnaient ne pas avoir l'impression de pouvoir s'exprimer librement lors des rencontres du Comité.</p> <p>Je demande également si Transfert s'est doté de moyens pour régler le problème de neutralité soulevé par quelques membres.</p>	<p>M. Craft explique que l'équipe de Transfert responsable du Comité a été complètement remaniée.</p> <p>Il rappelle que si Transfert ne parvient pas à établir un climat de confiance et de crédibilité envers son rôle de facilitateur, Transfert se retirerait du Comité.</p> <p>Mme Boileau explique qu'elle est la seule à pouvoir faire le lien entre les réponses obtenues et les membres du Comité. Elle a relancé quelques membres qui en avaient fait la demande (les personnes ayant répondu au sondage pouvaient indiquer si elles souhaitaient faire un entretien de vive voix). Elle demeure disponible pour les membres qui souhaiteraient émettre d'autres commentaires.</p>

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 9	
<p>Je remercie M. Craft pour ses propos, mais je me questionne toujours sur les moyens qui seront mis en place pour changer l'animation des réunions et rétablir la confiance des membres.</p> <p>Je pense que l'excès d'intervention peut décourager certaines personnes. Par le passé, l'animateur ou l'animatrice réinterprétait l'intervention d'un citoyen et que cela ne correspondait pas toujours à ce qui avait été dit.</p> <p>Selon moi, c'est un exemple d'animation abusive.</p> <p>Je pense aussi que certaines réponses de l'animation annulaient les questions des citoyens et que cela a eu un impact sur la motivation des membres.</p>	<p>M. Craft confirme qu'il sera l'animateur des rencontres du Comité. Il réitère qu'il a un style actif d'animation. Son intention est de laisser la parole aux citoyens dans un premier temps.</p> <p>Il n'hésitera pas à poser des questions à la Fonderie s'il perçoit nécessaire des questions d'éclaircissement.</p> <p>Il rappelle que le sujet de la présente rencontre est la gouvernance du Comité et c'est la raison pour laquelle il se permet de partager des avis.</p> <p>Il souligne que Transfert n'est pas le porte-parole de la Fonderie et qu'il ne prendra jamais position pour l'organisation.</p> <p>Son rôle est de porter la voix du Comité et de s'assurer que les statuts sont respectés.</p>

M. Craft demande aux membres s'ils souhaitent discuter d'autres points concernant le rôle de Transfert. Il convient que les comptes rendus de Transfert sont assez longs, mais que cela permet d'éviter les mauvaises interprétations et d'obtenir un consensus sur les faits et propos tenus durant la rencontre.

Engagements de la Fonderie

Mme Boileau présente les éléments du quatrième bloc portant sur le respect des engagements de la Fonderie. Elle explique qu'il n'y a pas eu beaucoup de commentaires à cet effet, que ce soit dans le sondage ou lors des échanges. Elle présente les résultats des questions 13 à 15 (voir [l'Annexe 2](#)).

M. Craft demande aux membres s'ils ont des questions sur l'information présentée dans ce bloc.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 10	
<p>Combien de personnes ont répondu au sondage et combien l'ont reçu?</p>	<p>Mme Boileau répond que huit personnes sur 20 ont répondu au sondage. Elle ajoute que la présentation inclut aussi des commentaires recueillis lors d'entretiens avec des membres du Comité ou encore d'information partagée par courriel.</p>
<p>Je constate que les membres ne s'expriment pas beaucoup et je pense que de rétablir la confiance dans le Comité devrait être l'objectif numéro un.</p> <p>Je crois que cela pourrait être le premier point du mandat du Comité, car rien n'apparaît concernant l'objectif de développer une confiance avec les membres.</p>	<p>M. Craft explique que le développement d'une relation de confiance ne se fera pas claquant des doigts et que cela va se faire au travers des travaux du Comité, ainsi que les échanges qui vont en découler.</p> <p>Il émet l'hypothèse que le silence d'une partie des membres est peut-être dû au fait qu'elle est confortable avec les processus du Comité, notamment en regard des résultats du sondage.</p> <p>Il rappelle que l'objectif de la rencontre est de traiter de la question de la gouvernance et souhaite que tous les participants et participantes y trouvent leur compte.</p> <p>Il explique que le mandat du Comité doit être tangible.</p>
<p>Il s'agit de ma première rencontre avec le Comité et je croyais que l'on allait traiter des dossiers de la Fonderie et que les travaux du Comité étaient plus avancés.</p> <p>Je me rends compte que le Comité est davantage en train de se construire.</p>	<p>M. Craft explique qu'il s'agit d'une mise au point.</p> <p>Il ajoute qu'il y a normalement un accompagnement des membres nouvellement au Comité afin de leur présenter les dossiers de la Fonderie et les travaux du Comité.</p>

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 11	
<p>Je comprends l'étonnement de mon collègue.</p> <p>Je constate que le Comité est en place depuis plus d'un an et que celui-ci est encore en remise en question.</p> <p>Selon moi, il y a eu des interventions maladroites de part et d'autre et que cela peut se reproduire.</p> <p>Je ne crois pas que l'on puisse ajouter au mandat du Comité un point visant l'établissement d'un lien de confiance avec la Fonderie.</p> <p>Je suggère que les attentes envers Transfert soient incluses dans cette proposition de rechercher à installer un climat de confiance. Je crois que les membres ne sont pas là pour remporter un match de boxe, mais pour travailler ensemble à des solutions sur différents problèmes.</p>	<p>M. Craft mentionne que cette suggestion pourrait être intégrée dans le texte portant sur les attentes envers l'animation.</p> <p>Il remercie le membre pour sa suggestion.</p>
Q & I 12	
<p>Je trouve que les opinions partagées ce soir sont représentatives de celles de la population de Rouyn-Noranda.</p> <p>Selon moi, les graphiques partagés ne reflètent pas les commentaires positifs ou négatifs exprimés.</p> <p>Je crois que tout n'est pas noir, qu'il y a des pour et des contre. Je suis bien dans le Comité et je ne perçois pas de problème avec son fonctionnement.</p>	<p>M. Craft remercie le participant pour son commentaire.</p>

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 13	
<p>Je crois qu'il est souhaitable de travailler ensemble pour trouver des solutions.</p> <p>De mon point de vue, cette volonté n'est pas celle qui a été manifestée jusqu'à présent dans le Comité. J'ai plutôt eu l'impression d'assister à des séances d'information, sauf pour le projet touchant la zone tampon entre la Fonderie et le quartier Notre-Dame.</p> <p>J'ai apprécié le fait que le Comité ait été consulté en amont et je propose à la Fonderie de poursuivre dans cette voie. Selon moi, l'implication en amont aura un impact positif sur la confiance des membres envers la Fonderie.</p>	<p>M. Roy-Rouleau mentionne qu'il aimerait consulter le Comité en amont, mais que cela n'est pas toujours possible.</p> <p>Il souhaite tendre vers cet objectif et rappelle qu'il s'agit d'un jeune comité. Selon lui, l'exercice de faire un bilan est sain.</p> <p>Il souhaite que les membres partagent leurs opinions et cherchent activement des solutions pour améliorer le fonctionnement du Comité. Il croit qu'il faut se donner du temps et convient que d'autres erreurs puissent subvenir dans le futur.</p>
Q & I 14	
<p>J'aimerais entendre le représentant de la Fonderie sur les moyens qu'il compte mettre en place pour atteindre cet objectif.</p>	<p>M. Roy-Rouleau répond que les moyens viendront du Comité.</p> <p>Il mentionne avoir des moyens à proposer, mais qu'il souhaite d'abord entendre les membres.</p> <p>Selon lui, le premier objectif du Comité est d'avoir un effectif citoyen fort et de tenir les rencontres en atteignant le quorum.</p>
Q & I 15	
<p>Je me demande si le directeur général de la Fonderie devrait participer aux rencontres du Comité, comme c'était le cas par le passé.</p> <p>Selon moi, cela donnait l'impression que l'avis des membres du Comité était important.</p>	<p>Mme Lemieux explique que certains membres du Comité trouvaient que la présence du directeur général était imposante et ne permettait pas des échanges constructifs sur certains sujets.</p> <p>Elle ajoute que la Fonderie a tenu compte de ces commentaires.</p> <p>Elle mentionne que si le Comité souhaite la présence du directeur général, elle assurera un suivi auprès de ce dernier.</p>
Q & I 16	
<p>Je suis en faveur de la présence du directeur général aux rencontres du Comité.</p> <p>Je crois que cela enverrait le message que les avis du Comité sont pris au sérieux.</p>	

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 17	
<p>Je me demande si la présence d'un représentant syndical serait pertinente sur le Comité.</p>	<p>M. Craft partage un cas vécu dans un autre comité. Il informe les membres que la présence d'un tel représentant peut devenir problématique, notamment dans une situation de renouvellement d'une convention collective.</p> <p>Il convient que ce ne sera peut-être pas le cas avec ce comité, mais précise que Transfert ne recommande pas la présence d'un membre du syndicat sur un comité citoyen.</p> <p>Il ajoute que la présence d'un membre du personnel peut être souhaitable et très utile dans certains dossiers ou sous-comités.</p>
Q & I 18	
<p>Je me souviens qu'il y avait un représentant du syndical dans l'ancien comité on assistait parfois à des joutes patronales/syndicales.</p> <p>J'ai apprécié la présence d'un membre du syndicat sur l'ancien comité, cela donnait des informations précieuses. Je crois que cela pourrait être utile pour le présent comité.</p> <p>Je lance également l'idée d'ouvrir les rencontres au public pour stimuler la participation citoyenne et le partage d'information.</p>	<p>M. Craft explique que le retour vers le public peut être réalisé au bon vouloir des membres du Comité. Il convient que cela peut être pertinent.</p> <p>Il ajoute que l'ouverture à la présence d'observateurs est aussi une pratique courante. Cependant, Transfert recommande de le faire sur inscription afin de faciliter la logistique de la rencontre.</p> <p>Il conclut en précisant que la présence du public peut avoir un impact sur la participation des membres et leur aisance à s'exprimer.</p>

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 19	
<p>Je souhaite réagir aux deux points discutés précédemment, soit la présence d'un représentant du syndicat et la présence du public aux rencontres du Comité.</p> <p>Selon moi, la présence d'un représentant du syndicat permet d'avoir accès à des informations nouvelles et nuancées.</p> <p>Je rappelle qu'il est important que le représentant comprenne son rôle sur le Comité et n'utilise pas les rencontres pour faire des revendications syndicales.</p> <p>Concernant la participation du public aux rencontres, je crois que cela peut être intéressant. Toutefois, le Comité risque de ne plus avoir accès à des informations dévoilées en avant-première. La présence du public change la dynamique. La confiance est un résultat, et non un objectif. Toutes les parties doivent travailler dans le but de mieux s'entendre.</p>	<p>M. Craft mentionne qu'il serait possible de mettre en place des séances publiques, à raison d'une ou deux fois par année.</p>
<p>Cela pourrait être intéressant d'avoir des séances publiques, mais pas pour l'ensemble des rencontres.</p>	<p>M. Roy-Rouleau précise que les Statuts du Comité prévoient une rencontre publique et quatre rencontres régulières par année.</p>
Q & I 20	
<p>Je me demande s'il était possible de recevoir une liste des sujets abordés depuis la création du Comité.</p>	<p>M. Craft répond qu'il est possible de partager cette liste et qu'un sommaire apparaît dans la suite de la présentation.</p> <p>Le représentant de la Fonderie invite les membres à communiquer avec lui s'ils souhaitent des précisions sur les présentations faites lors des rencontres précédentes.</p>

M. Craft répond au commentaire écrit d'une membre questionnant si les décisions prises lors de la présente rencontre sont prises par consensus ou non? Il confirme que les décisions seront prises par consensus et laisse les gens échanger sur les points. Il précise que les décisions relevant de la Fonderie (ex. présence du DG) seront prises de leur côté.

La Fonderie reviendra auprès des membres du Comité avec ses décisions.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 21	
<p>Je constate que plusieurs membres ne se sont pas exprimés sur les différents points abordés depuis le début de la rencontre.</p> <p>Je crois que le mode de décision du Comité devrait être clarifié (consensus versus vote).</p>	<p>M. Craft explique que les comités fonctionnent normalement par consensus. Il fonctionne très peu par vote. Il souhaite parvenir à des solutions où les gens sont à l'aise avec la décision.</p> <p>Il croit que le vote peut apporter des situations de braquage.</p> <p>Les propositions faites lors de cette rencontre seront présentées au Comité pour prise de décision.</p>
Q & I 22	
<p>Pourriez-vous clarifier votre définition de décision consensuelle?</p>	<p>M. Craft donne l'exemple des graphiques présentés précédemment.</p> <p>Il fait état des avis très diversifiés et polarisés des membres et qu'un vote sur cette question aurait accentué les divergences d'opinions et insatisfaits plusieurs membres.</p> <p>Il souhaite que le Comité fonctionne de manière à satisfaire l'ensemble des membres.</p>
<p>Le Comité a vécu plusieurs expériences où les discussions n'ont mené à aucun consensus et conséquemment, à aucune décision.</p>	<p>M. Craft précise qu'il souhaite intégrer les idées de chaque membre.</p> <p>Il croit que c'est de cette façon qu'on évite des situations de désengagement par rapport au membership.</p> <p>Il souhaite d'ailleurs la plus grande diversité possible au sein du Comité.</p>

Mme Boileau annonce qu'elle va enchaîner avec les résultats du deuxième bloc portant sur la participation et le membership citoyen. Les résultats du cinquième bloc ont été traités lors des discussions précédentes.

Participation et membership citoyen

Mme Boileau débute la présentation du deuxième bloc et indique que selon les résultats du sondage, la majorité des membres sont à l'aise de poursuivre les rencontres en mode virtuel, considérant la situation pandémique. Elle partage certains commentaires de membres qui remettent en question leur participation future aux rencontres du Comité. Elle présente également quelques idées partagées pour engager les membres et augmenter le nombre de membres citoyens.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 23	
<p>Pourriez-vous préciser les raisons pour lesquelles les membres n'ont pas participé aux dernières rencontres?</p>	<p>Mme Boileau indique qu'il s'agit des raisons mentionnées dans le premier bloc de la présentation, comme quoi quelques membres ont l'impression que les enjeux de fond ne sont pas abordés lors des rencontres ou encore, que des membres ne sentent pas qu'ils peuvent s'exprimer librement.</p> <p>Elle ajoute que les rencontres en mode virtuel ne sont pas le principal obstacle à la non-participation des membres.</p>

M. Craft demande aux membres présents à la rencontre s'ils ont l'intention de poursuivre leur implication avec le Comité. Les membres n'émettent aucun commentaire. M. Craft reformule sa question et demande s'il y a des membres qui ont l'intention de mettre fin à leur implication avec le Comité. Les membres n'émettent aucun commentaire.

Il convient que le parcours a pu être difficile jusqu'à présent, mais il invite les membres à poursuivre leur implication avec le Comité.

M. Craft revient sur la question du quorum. Il précise que le quorum n'est pas une condition présente sur tous les comités. Il rappelle que l'article sur le quorum découle des discussions sur la création du Comité qui ont eu lieu il y a plus d'un an. Il indique que l'objectif de cet article était d'assurer une représentation citoyenne forte.

M. Craft rappelle qu'il y a eu des enjeux par rapport à l'atteinte du quorum lors des dernières rencontres. Une des rencontres a été annulée. Il demande aux membres s'ils souhaitent reformuler l'article du quorum ou recruter de nouveaux membres pour atteindre le quorum lors des rencontres futures.

Le représentant de la Fonderie ajoute une précision quant au quorum de la dernière rencontre. Il indique que le quorum n'a pas été atteint au niveau du 50 % de citoyens à l'étape de la confirmation des présences.

En ce qui a trait à l'avant-dernière rencontre, il indique que le quorum a été atteint au niveau des confirmations de présence. Cependant, le quorum n'a pas été atteint à la rencontre même, qui a tout de même eu lieu en raison des statuts.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 24	
<p>Ma préférence est pour un quorum en début de rencontre, et non sur confirmation de présence.</p> <p>Selon moi, le fonctionnement actuel du quorum a pour seul objectif de faciliter l'organisation de la rencontre (logistique).</p> <p>Je crois qu'en exigeant le quorum en début de rencontre, les membres participeraient davantage par respect pour les autres membres.</p>	
Q & I 25	
<p>Je souhaite qu'un maximum de gens participe aux rencontres, surtout les citoyens. Je crois que le Comité ne devrait pas se formaliser de la question du quorum. De plus, l'on devrait privilégier le recrutement de membres citoyens et que si cette solution ne fonctionne pas, ce sera la mort du Comité.</p>	<p>M. Craft résume les idées entendues, soit de ne pas toucher pour le moment à la formule du quorum (50 % membres citoyens et 50 % membres participants) et de favoriser le recrutement de membres du quartier Notre-Dame.</p> <p>Il ajoute que le choix du quorum sur confirmation de présence découlait de raison d'organisation.</p> <p>M. Roy-Rouleau confirme que la confirmation sur présence facilite l'organisation des rencontres et la gestion des coûts.</p> <p>Il indique que le quorum sur confirmation de présence permet de planifier le déplacement des animateurs qui sont à l'extérieur de la région.</p> <p>Il partage son hésitation à modifier l'article portant sur le quorum, mais indique que la Fonderie va suivre les recommandations des membres du Comité.</p>

M. Roy-Rouleau se dit prêt à changer le fonctionnement du quorum. Il rappelle qu'il faut aussi s'attaquer à la problématique du membership citoyen qui est faible. Il fait part de sa crainte que les rencontres soient encore annulées dans le futur.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 26	
Je suis favorable à ce qu'il n'y ait plus de quorum et de tenir les rencontres avec les personnes intéressées.	M. Craft propose que le quorum de la prochaine rencontre se fasse sur une base de présence. Il propose également que des moyens soient mis en œuvre pour recruter de nouvelles personnes. Il termine en proposant de maintenir les pourcentages du quorum dans leur forme actuelle jusqu'à la prochaine rencontre, et que si des enjeux de participation surviennent de nouveau, de reprendre la discussion sur la pertinence ou non du quorum.

M. Craft demande aux membres si ces propositions leur conviennent. Aucun commentaire.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 27	
Je demande de poursuivre les discussions sur les points abordés à la prochaine rencontre. Je crois que cela explique la non-participation des citoyens et citoyennes. Je crois aussi que le mode virtuel est problématique et que la dynamique est très différente. Les rencontres en présentiel augmenteraient la participation.	M. Craft remercie la membre et confirme que le point du quorum sera adressé de nouveau avec les membres.

4. VARIA

M. Craft propose d'examiner rapidement les moyens proposés par la Fonderie pour augmenter le membership citoyen.

M. Roy-Rouleau présente rapidement les moyens auxquels la Fonderie a pensé. Elle souhaite notamment envoyer une infolettre dans le quartier Notre-Dame, faire une publication sur les médias sociaux, etc.

Les moyens seront partagés aux membres par courriel après la rencontre.

M. Craft termine en mentionnant qu'une première ébauche du bilan du Comité sera partagée avec les membres à la prochaine rencontre.

La rencontre prend fin à 21 h 50.

5. SOMMAIRE DE LA RÉUNION

ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS INITIALES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lien de confiance entre certains membres du comité et la Fonderie. ▪ Lien de confiance de certains membres envers Transfert. ▪ Liberté de parole des membres et des personnes invitées aux rencontres du Comité. ▪ Réception et prise en compte des préoccupations soulevées au Comité. ▪ Démobilisation de certains membres du Comité et causes. ▪ Décision consensuelle vs décision par vote.

SUGGESTIONS DES MEMBRES	SUIVIS
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inclure un texte sur les attentes envers l'animation dans les statuts du Comité. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transfert
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inviter le directeur général aux rencontres du Comité. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonderie
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inviter un employé ou un représentant syndical dans les rencontres du Comité. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonderie
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des rencontres publiques du Comité périodiquement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonderie
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Impliquer le comité dans le choix des sujets des rencontres/Inviter les membres à proposer des sujets par courriel en amont des rencontres (entre deux rencontres). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transfert/Fonderie
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modifier l'article des Statuts du Comité portant sur le quorum afin de passer à un quorum en présentiel. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transfert

ANNEXE I

LISTE DES PRÉSENCES

LISTE DES PRÉSENCES

SECTEURS	MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS
Citoyens	Louise Arsenault		✓
	Martin Cloutier		✓
	Ève Tousignant	✓	
	Claude Boutet	✓	
	Daniel Gagné	✓	
	Serge Saucier		✓
	Frédéric Pronovost	✓	
Comité de citoyens	Réal Beauchamp – Comité du Vieux Noranda	✓	
Municipal	Denise Lavallée – Conseillère du district Noranda	✓	
	Anne-Marie Nadeau – Ville de Rouyn-Noranda	✓	
Commerce	Louise Giasson	✓	
Milieu préscolaire	Lynda Taddio – CPE L’Anode Magique	✓	
	Robin Giasson – CPE La Ribambelle	✓	
SECTEURS	PERSONNES-RESSOURCES	PRÉSENTS	ABSENTS
OSBL — Environnement	Sophie Laliberté - CREAT	✓	
Gouvernement du Québec — Réseau de la santé	Frédéric Bilodeau — DSP	✓	
Gouvernement du Québec — Environnement	Jean-François Deshaies - MELCC	✓	
Fonderie Horne	Jasmin Roy-Rouleau - Conseiller aux relations avec la communauté	✓	
	Stéphanie Lemieux - Superviseure aux communications	✓	
SECTEURS	OBSERVATEURS, OBSERVATRICES	PRÉSENTS	ABSENTS
Gouvernement fédéral	Valérie Lafond — Adjointe de Sébastien Lemire, Député d’Abitibi-Témiscamingue		✓
OSBL – Environnement	Bianca Bédard - CREAT	✓	
Réseau de la santé	Dr. Omobola Sobanjo—DSP		✓
Citoyen (Rouyn)	Luc Martial		✓
AUTRES		PRÉSENTS	ABSENTS
Transfert Environnement et Société	Alex Craft, animateur	✓	
	Alexandra Boileau, rapporteuse	✓	
	Cindy Demontigny, rapporteuse et observatrice	✓	

ANNEXE II

PRÉSENTATION SUR LES RÉSULTATS DU SONDAGE-BILAN